

Nouveaux droits et recueil du consentement du résident

Les droits des usagers sont en constante évolution depuis 15 ans promouvant l'autonomie de la personne. La vulnérabilité liée à l'âge, la maladie, le handicap ou la précarité sociale peut questionner l'exigence de consentement de la personne à son admission en institution, à la prise en soins et au projet de vie que peuvent lui proposer les professionnels. La loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population publiée en décembre 2015 mais aussi la loi de février 2016 créant de nouveaux droits pour les malades viennent renforcer des dispositifs préexistants pour permettre aux personnes d'anticiper leurs choix, bien en amont des séjours dans l'institution et la protection de leur volonté manifestée ou témoignée.

Ce renforcement impose une modification des outils et procédures institutionnels mais aussi des pratiques des professionnels pour rendre effectif ce droit, fondamental et rénové, au consentement.

Date : le 23 mars 2018 à l'Espace Vestrepain à Toulouse

Animation : Mme HOUEL Dominique, Juriste

Techniques pédagogiques utilisées :

- Apports théoriques et méthodologiques synthétiques appuyés par diaporama
- Atelier de découverte (ou révision) par le jeu pédagogique
- Atelier d'études de cas et d'échanges de pratiques

Appréhender la problématique éthique du consentement en institution

- ✗ Le consentement et ses notions apparentées
- ✗ Approche philosophique, juridique et éthique
- ✗ Capacité des usagers à consentir

Comprendre l'exigence juridique et l'expression d'un consentement libre et éclairé de l'usager en institution

- ✗ Autonomie décisionnelle - Contrat et manifestation de l'échange des volontés – Non consentement : refus, renonciation - Situations concrètes en institution et consentement :
- ✗ Caractères de validité du consentement : libre et éclairé

Situer les rôles et les statuts des tiers par rapport au consentement de l'usager

Connaitre et distinguer les mesures d'anticipation

- ✗ Les protecteurs et facilitateurs du consentement de la personne en institution : statut, place et rôles
- ✗ L'anticipation favorisée au nom du principe d'autonomie et ses différents dispositifs
- ✗ Nouveaux rôles de la personne de confiance suite à son renforcement en 2015-2016 dans le sanitaire et le médico-social

Adapter les documents institutionnels en conformité aux évolutions juridiques relatives au recueil du consentement libre et éclairé

- ✗ Diagnostic et amélioration du contrat de séjour, de ses annexes, du livret d'accueil et autres documents de communication autour du consentement
- ✗ Procédures visant à s'assurer de l'obtention d'un consentement libre et éclairé : préparation de l'admission, entretien d'admission, consentement au fil de la prise en soins, ...
- ✗ Traçabilité du consentement et contractualisation

Identifier les enjeux et modalités d'une réflexion éthique et de la traçabilité autour du consentement et du respect des choix de la personne

- ✗ Renforcement de la place faite à la réflexion éthique et à l'encadrement juridique autour des questions du consentement et du respect des choix des personnes vulnérables
- ✗ Focus à l'admission, sur la qualité de vie, sur la liberté d'aller et venir des résidents : procédures et documents contractuels.